Narbonne : “Vous avez vu ce qui s’est passé à Trèbes, vous allez voir, on est des fous nous”

06/06/2018 à 18h01

Cela avait commencé par une banale interpellation pour un excès de vitesse, mais les faits ont ensuite dégénéré

Le 1er juin dernier, Ben (*) est arrêté par une patrouille de police après un léger excès de vitesse. L’homme n’a pas son permis et donne en plus une fausse identité. Placé en garde à vue, le contrevenant s’énerve et perd le contrôle. Insultes et menaces de mort se succèdent mais surtout le mise en cause fait des références explicite aux attentats de Trèbes : *« Je vais vous brûler, je vais vous kalach, vous avez vu ce qui s’est passé à Trèbes, vous allez voir, on est des fous nous »*.

Le prévenu âgé de 29 ans comparaissait devant le tribunal correctionnel de Narbonne lundi 4 juin pour cinq infractions. Mais l’une d’elles attire l’attention du tribunal, celle d’apologie du terrorisme. Ben s’excuse pour ses paroles mais explique ne pas avoir été lui-même : *« Ils m’ont emmené en garde à vue, je n’avais pas mangé, ni bu* (NDLR : il faisait le ramadan) *j’étais fatigué, on m’a interdit d’aller aux toilettes, je me suis pissé dessus, alors oui je n’arrivais plus à me contrôler »*.

Elle requiert une peine de deux ans ferme et une interdiction des droits civiques et familiaux. En défense, Me Romain Bellet ne met pas en doute les quatre premières infractions (conduite sans permis, fausse identité, outrage à agent et menaces de

mort) mais conteste celle d'apologie du terrorisme : « *L'apologie est qualifiée de telle en présence d'un élément public, or les paroles ont été énoncées au sein du commissariat, l'infraction n'est pas caractérisée* ».

www.lindependant.fr